

AL/my

N° 8006

LE TERTIAIRE, ARBORESCENCE
DE L'ACCUMULATION CAPITALISTE :
PROLIFÉRATION ET POLARISATION.

par

A. LIPIETZ

LE TERTIAIRE, ARBORESCENCE
DE L'ACCUMULATION CAPITALISTE :
PROLIFÉRATION ET POLARISATION.

Une représentation commune de l'histoire économique, inaugurée par Colin Clark, est la "théorie des trois âges". Après le "primaire" (essentiellement agricole), le "secondaire" (ou ère industrielle) puis le "tertiaire" (ou post-industriel). Vision idyllique selon laquelle, aux inégalités et aux frustrations de l'ère industrielle succéderait le paradis d'un âge tertiaire où, les hommes étant débarrassés des contraintes du travail manuel, l'Humanité accéderait aux délices d'activités intelligentes et égalisatrices : les services. Cette représentation n'est pas sans rapport avec celle, plus "spatialisée", de W. Rostow : chaque nation, chaque région passerait successivement par chacune des étapes, jusqu'à ce que, toutes ayant accédé à l'ère tertiaire après le pénible "take-off" industriel, c'en serait fini du développement inégal.

En face de ce discours apologétique, les marxistes ont souvent eu tendance à se crispier sur ce qu'ils connaissaient bien : l'ouvrier industriel. Les "tertiaires", classés dogmatiquement comme "improductifs", apparaissaient en somme comme des gêneurs venant perturber la clarté des affrontements de classes. Mais l'incontestable explosion du tertiaire qui accompagna le développement du "fordisme" après la seconde guerre mondiale dans les métropoles impérialistes, et surtout la combattitivité croissante des couches sociales concernées (grèves des postes, des hôpitaux, des banques, etc...), oblige à reposer la question en termes un peu plus analytiques. Et si la croissance du tertiaire n'était que l'exact pendant, dans le découpage plus ou moins arbitraire de la nomenclature statistique, de ces mêmes lois que les marxistes énoncent en ce qui concerne l'accumulation capitaliste ?

I - QU'EST-CE QUE LE TERTIAIRE ?

1°) Débroussaillage.

Si l'on excepte les activités agricoles (1), le tertiaire ne se définit tous comptes faits que par différence : c'est ce qui n'est pas la production de marchandises dans un procès de mise en valeur du capital. Définition d'entrée beaucoup trop large si on accepte d'opposer, comme le fait le vocabulaire dominant, "production de biens" à "production de services". Car il existe des branches où

ce qui est vendu est *l'activité* elle-même, et non une marchandise, fruit de cette activité. Ainsi les transports sont parfois considérés comme "services", alors que, pour Marx (2), la forme particulière de la vente de l'activité transport ne lui interdit nullement de figurer au rang d'activité de transformation (y compris spatiales) de la matière, activité sur laquelle peut se greffer, comme sur tout procès de travail concret, un procès de mise en valeur de capitaux. Plus généralement, avec la tendance des grandes entreprises à sous-traiter des activités, et pas seulement la fabrication de pièces (depuis le nettoyage le moins qualifié jusqu'à la maintenance la plus hautement qualifiée), se développe la branche pseudo-tertiaire des "Services aux entreprises", qui comprend d'ailleurs des activités authentiquement tertiaire, comme l'ingénierie.

Ecartons donc cette distinction "biens/services". Nous dirons plus précisément : "*est tertiaire ce qui n'est pas mise en valeur des capitaux par un procès de travail matériel*". Mais il faut encore distinguer.

Cette *définition par différence* comporte une double zone de flou, liée à la double définition de ce qu'on retranche (procès de travail et procès de mise en valeur du capital). En effet, la division *sociale* du travail, qui décompose le travail social en unités (entreprises ou autres organismes) distinctes, elles-mêmes regroupées en *branches* et *secteurs* distincts, ne recoupe pas de façon univoque ces deux critères, car elle se superpose avec ce que Marx appelait la "*division manufacturière*" du travail, à l'intérieur de chaque unité, entre activités distinctes.

On peut ainsi appeler "*secteur tertiaire*" ces branches dont la fonction n'est pas la mise en valeur du capital *dans* la production matérielle. Et pourtant, dans ces secteurs, peuvent se découler des processus de travail matériel (personnel ouvrier des Hôpitaux).

Inversement, dans les branches industrielles, on trouve de nombreuses activités ne concourant pas directement au procès de travail lui-même (employés, ingénieurs, direction). C'est ce que nous appellerons "*activités tertiaires*" du secondaire (ou du primaire).

Nous devons donc distinguer à chaque fois, quand nous parlerons du tertiaire :

- * le secteur tertiaire, ou encore tertiaire externe, c'est-à-dire l'ensemble des branches fonctionnellement tertiaires, découpées dans la division sociale du travail. Cela représente en gros : les commerces, les services financiers et assurances, les services non-marchands (administration, enseignement, etc...). A quoi le vocabulaire courant ajoute, nous l'avons vu, les transports et télécommunications, et les "services marchands rendus aux entreprises" et "aux particuliers", (dont certains ne sont que "pseudo-tertiaire" selon la définition adoptée)
- * les activités tertiaires, à l'intérieur du secteur tertiaire, mais aussi des secteurs primaires et secondaires (ce que nous appellerons le *tertiaire interne*). En très gros, cela recouvre les catégories socio-professionnelles : cadres, professions libérales, et employés. A cela il convient d'ajouter l'essentiel des travailleurs indépendants et de leurs aides familiaux (généralement présents dans le commerce et les services aux particuliers).

Cette distinction est assez importante. Selon le recensement de 1975, le *secteur tertiaire* représente 51,4 % des emplois. Mais les *activités* de type tertiaire ne représentent que 45,6 % du total des emplois.

2°) Quelles activités tertiaires ?

A priori, la définition que nous avons donnée permet de délimiter deux groupes d'activités tertiaires : celles qui sont liées à des *formes précapitalistes* dans la formation sociale française et celle qui sont liées au *développement* même du capitalisme (3).

Les premières sont souvent désignées comme "*archaïques*". Il s'agit en effet soit de forme "héritées" du féodalisme, Corps et Ordres divers (avocats, architectes, clergé, médecine libérale), soit de formes "héritées" de la production marchande développée dans les pores de la société féodale (commerce, artisanat de service, etc...). Comme on le voit, cette notion d'"héritage" renvoie à une analyse généalogique et non pas à une analyse économique ou structurale. Cette analyse généalogique, en ce qu'elle marque la trace d'un passé dans l'organisation même de la société contemporaine, est cependant importante, car la domination ou l'absorption de ce secteur par le capitalisme proprement dit doit être pris en compte dans la dynamique de l'ensemble "tertiaire".

Venons-en au gros morceau, au *tertiaire "moderne"*, c'est-à-dire celui qui est lié au développement même du capitalisme. Dans le capitalisme, le travail social se présente comme une somme de travaux privés qui sont chacun occasion de valorisation du capital. Le développement de la division du travail dans le capitalisme induit donc le développement de deux types d'activités tertiaires : celles qui se greffent sur la valorisation des segments autonomes de capital, celles au contraire qui reproduisent ce que Marx appelle les "conditions générales extérieures" de la mise en valeur des capitaux privés. Ces dernières, étant isolées dans la division sociale du travail, font nécessairement partie du "secteur tertiaire".

Ce second groupe d'activités pose le moins de problème à l'analyse marxiste. Elles font l'objet des divers "*services publics*". Notion elle-même ambiguë, car il est en vérité peu de "conditions externes" qui ne puissent théoriquement faire l'objet elles-mêmes d'une production capitaliste. La constitution du "secteur public" dépend en fait des formes de la transition du féodalisme au capitalisme, des conflits et des équilibres socio-politiques dans la société etc... Aussi emploie-t-on la notion "service public" tantôt pour désigner un type de fonction, tantôt un type de gestion étatique ou para-étatique. En réalité, il faut distinguer, parmi ces fonctions :

1. - L'organisation matérielle de la division générale du travail. Cela concerne l'ensemble des activités de circulation de l'information, et, de manière différente, les ministères techniques et économiques.
2. - La reproduction du système social. Cela recouvre d'une part des fonctions déjà prises en charge par l'état féodal (impôts, administration générale, justice, police, armée, et autres appareils répressifs), d'autre part des fonctions de production et de reproduction de la force de travail (éducation, santé), y compris les activités de gestion et de transfert attenantes à ces fonctions (sécurité sociale, etc...).

Mais le "secteur" public lui-même intègre bien sûr d'autres activités, dont certaines (chèques postaux, transport ferroviaire) n'ont ce caractère "public" que pour des raisons qui ne tiennent pas à leur nature fonctionnelle, mais à la généalogie concrète de la formation sociale.

Comme nous le verrons, ce tertiaire public a connu une extension considérable liée aux formes du développement capitaliste de l'Après-Guerre. Mais plus étonnant encore, et plus troublant dans le schéma marxiste, est le développement du *tertiaire à l'intérieur des procès de valorisation des capitaux*. C'est que le schéma de départ, fort simple, ne laisse aucune place au tertiaire : un capitaliste engage son argent pour acheter moyens de production et force de travail, les ouvriers produisent et le capitaliste vend. Or voilà que le collectif ouvrier éclate et le capitaliste aussi ! Et de proliférer le "tertiaire".

Eclatement du capitaliste d'abord. Distinction entre la propriété du capital et sa mise en oeuvre : le capitaliste devient un "fonctionnaire" (salaarié !) du capital. Puis éclatement des fonctions même du capitaliste : engager, commander, vendre, accumuler. Emergence, à côté de la fonction industrielle, des fonctions financières, commerciales, qui peuvent s'autonomiser tout à fait (banques, commerce etc...(4)) ou rester incluses dans les entreprises industrielles. Mais la réalisation de ses fonctions se décompose à son tour : décider, exécuter. Ainsi prolifère la "fonction capitaliste parcellaire" (5), où le coursier, la dactylo, le colleur d'affiche, l'employé de banque, le veilleur de nuit se voient déléguer une infime portion de ce qui, dans le schéma initial, revient au capital par opposition au producteur direct. Et celà, qu'ils restent salariés du capital productif, ou soient salariés d'un capital spécialisé dans une fonction du capital général.

Mais voici que le producteur direct éclate à son tour, et qu'émerge un "tertiaire lié au procès de travail capitaliste". Réalité apparemment contradictoire avec notre définition même du tertiaire. Elle ne fait pourtant que traduire un des rapports fondamentaux du mode de production capitaliste : la dissociation du versant intellectuel et du versant manuel du travail, la dépossession du producteur direct de son savoir faire, l'appropriation de ce savoir faire par une fraction du collectif de travail enrôlé par le capital : les ingénieurs et techniciens, qui conçoivent, organisent, règlent le procès de travail lui-même. Cette tendance atteint son degré d'achèvement actuel dans ce qu'à la suite de Gramsci on appelle aujourd'hui le "fordisme" (6).

Les salariés concernés ne participent pas directement au procès matériel de production ; cependant ce n'est que la combinaison de leur travail et de celui des producteurs directs qui constitue le travailleur collectif. Le développement de ce tertiaire-là n'est que le pendant de la déqualification des manuels :

"Les puissances intellectuelles de la production se développent d'un seul côté parce qu'elles disparaissent sur tous les autres. Ce que les ouvriers parcellaires perdent se concentre en face d'eux dans le capital. La division manufacturière leur oppose les puissances intellectuelles de la production comme la propriété d'autrui et comme pouvoir qui les domine.

L'enrichissement du travailleur collectif, et par suite du capital, en forces productives sociales a pour condition l'appauvrissement des forces productives individuelles" (7).

Il est donc impossible de distinguer l'aspect "technique" de ce type de salariés (les ingénieurs et techniciens) de leur aspect "capitaliste" ("agents dominés de la domination capitaliste" dit A. GORZ [1973]). Car c'est justement la séparation de leur fonction productive (concevoir intellectuellement le travail) de celle des ouvriers (l'exécuter manuellement), qui constitue la trace dans le procès de travail lui-même, de la domination des rapports de production capitalistes.

Cependant, il est relativement possible, dans les statistiques et... dans la lutte des classes, de distinguer ces deux types de tertiaires qui se chevauchent : la "fonction capitaliste parcellaire" et la "fonction intellectuelle du travail productif". Distinction qui n'a rien de hiérarchique car à l'intérieur de chaque zone s'élargit la distance entre dirigeants et exécutants. L'ingénieur de production est plus "élevé" que la dactylo du service comptable.

3°) Le tertiaire est-il productif ?

Ces dernières réflexions nous amènent à l'inévitable pont-aux-ânes du marxisme : la question du "travail productif". Je dirai tout de suite qu'elle est largement métaphysique, et que sa réponse (si elle existe) serait politiquement inopérante.

Pour toute une tradition marxiste en effet il était vital de déterminer qui est "productif" et qui ne l'est pas, car (sous-entendu, ou explicitement) seuls les "productifs" sauraient être exploités, donc potentiellement révoltés et sujets de la révolution anti-capitaliste, les "improductifs" ne pouvant être que des alliés. Sans remettre en cause l'intérêt des travaux menés sur la question (notamment par A. BERTHOUD, A. GLUCKSMANN, E. TERRAY, etc...), il convient de souligner qu'en aucun cas le caractère "productif" d'un travail ne saurait suffir à déterminer la position politique de celles et ceux qui y sont assignés. Ce sont

les conditions *concrètes* de leur subordination au capital, et l'état de la lutte politique et idéologique dans la société, qui déterminent la position politique, face aux rapports sociaux capitalistes, des ouvriers de métier, des ingénieurs, des paysans parcellaires ou des dactylos en pool, et non leur place exacte dans le mouvement d'accumulation du capital. De ce point de vue, une grande concentration d'employées de banques soumises à la taylorisation représente un potentiel au moins aussi subversif qu'une dizaine d'ouvriers qualifiés dans une petite boîte paternaliste !

Et par ailleurs, toute implication sociologico-politique mise à part, les termes mêmes de la question : "productif, oui ou non ?" me semblent devoir être récusés. Car une activité n'est jamais "productive" en soi. Quand les Classiques et Marx discourent du caractère productif d'une activité, c'est de l'évaluation de sa place dans le *système* des activités qu'ils parlent, au sein d'un travail social divisé en branches, modes de production, classes, fonctions etc... Autant de rapports et de processus socio-économiques étudiés, autant de définitions possibles du mot "productif" : telle est la démarche, raisonnable et dialectique me semble-t-il, proposée par G. DUMENIL [1975].

- * S'agit-il de production de *valeurs d'usage* ? Dans ce cas le travail domestique des femmes est productif. Le travail du colleur d'affiche d'une boîte de publicité ne l'est pas... sauf si appelle "utile" ce qui l'est pour le capital ! Mais alors qui, étant payé, est inutile au capital ?
- * S'agit-il de production *marchande*, donc de valeur ? Alors, comme disent les cours de comptabilité nationale, si vous épousez votre femme de ménage, vous diminuez le produit intérieur brut... En revanche, les services que vous vend votre jardinier restent du travail productif.
- * La définition que retient Marx est plutôt : *ce travail qui est rémunéré par un échange contre du capital variable, et produit de la plus-value*. Distinction classique, apparemment satisfaisante. Serait improductif le travail, même salarié, qui s'échange contre un *revenu*, par exemple le travail de la femme de ménage d'un capitaliste, reversement sous forme de consommation - et non d'accumulation - d'une part de la plus-value (8). Serait productif le travail d'une cantatrice ou d'un maître d'école dans un opéra ou une école privée : le salaire avancé par le capitaliste lui sert à récolter du profit.

Mais les choses sont plus complexes du fait de la parcellisation et de l'autonomisation des fonctions capitalistes. Quand Marx définit productif le travail qui s'échange contre du capital, il pense à du capital lui même productif. Une entreprise bancaire ou commerciale engage *formellement* du capital fixe (les locaux) et du capital variable (les salaires des employés) pour récolter du profit. Mais le travail qui s'y effectue n'ajoute pas de valeur aux marchandises produites par l'entreprise à qui le banquier prête ou dont le grossiste vend les produits. C'est une part de la plus-value qui est consommée en frais de circulation. Ces employés sont donc formellement productifs de profits privés, mais globalement consommateurs de la plus-value sociale (9).

Ce caractère contradictoire de leur statut a deux conséquences.

- * En tant qu'ils sont pris dans un procès de valorisation formel du capital, les salaires de ces employés font partie des coûts nécessaires à l'obtention de profit. Toutes les lois de la concurrence capitalistes restent valables. Le capitaliste "formel" a intérêt à comprimer les coûts salariaux unitaires (par les méthodes de n'importe quel capitaliste : taylorisation etc...) et à augmenter le nombre de ses salariés pour augmenter la masse de son chiffre d'affaire formel, donc la masse de son profit.
- * En tant qu'au sein du circuit économique, du schéma de reproduction en vigueur, l'ensemble des salaires et des profits du capital bancaire ou commercial n'est qu'une part de la plus-value que le capital industriel doit concéder à d'autres capitalistes fonctionnels, le capitalisme dans son ensemble a intérêt à la compression du nombre de ces salariés. Un développement de ce genre de tertiaire n'apporte aucune richesse à une économie capitaliste fermée (10).

Le cas du tertiaire né de la décomposition du procès de travail est plus simple : il s'agit indéniablement d'un travail productif... dans la mesure du moins où il ne correspond pas à une pure fonction d'encadrement. Mais ce travail n'est productif que par son articulation au versant manuel du travailleur collectif. Dans une économie capitaliste fermée, le pur développement des activités de conception n'augmenterait pas plus la richesse sociale que le développement des activités bancaires (11). D'ailleurs la Crise actuelle frappe le marché des ingénieurs aussi brutalement que celui des ouvriers.

Venons-en alors au cas du travail non productif au sens des classiques puisque non-marchand quoique salarié : le tertiaire correspondant aux "conditions générales extérieures de la production capitaliste".

Dans le cas des activités liées à la reproduction de l'ordre social (justice, armée, police, etc...), pas de problème : il s'agit bien sûr d'une consommation du surplus de la société, de son produit net, une part de la plus-value sociale. Sa dépense n'en est pas moins nécessaire (à l'ordre capitaliste), mais c'est une consommation de richesse, et non l'occasion d'une production de richesse.

Beaucoup plus complexe est le cas du tertiaire public lié à la reproduction et à la formation de la force de travail : éducation, santé, c'est-à-dire le gros des effectifs du tertiaire et de la dépense publique (12). Je ne parle pas des activités liées à la gestion des transferts sociaux (comme celle des employés de la Sécurité Sociale), encore plus improductives, quoique tout aussi nécessaires, que les activités bancaires, mais bien d'activités productrices de valeurs d'usage, transformant la capacité de travail des masses populaires. Le caractère capitaliste de l'Ecole ou du système de santé, leur aspect idéologique et répressif, ne font rien à l'affaire : ces travaux (re)produisent bien des valeurs d'usage, et même, combinés à l'activité domestique des femmes, ils produisent la richesse n°1 des économies capitalistes à l'Ouest comme à l'Est : ("le capital le plus précieux..." disait Staline) : la force de travail, et, en ce qui concerne l'enseignement au delà du primaire, la force de travail complexe.

On se trouve ici dans le cas inverse des employés de banque : formellement non productifs de profit privé, ni même de marchandise, globalement productifs de richesse sociale. Pour désigner ce type de travail, on pourrait reprendre l'expression proposée par E. TERRAY [1973] : *travail requis*. Dans une économie fermée, un développement de ce type d'emploi correspond effectivement à un développement de la "richesse", à court et à long terme. A court terme (et pour autant que l'on admet que ce qui est concédé aux salariés est toujours bon à prendre, qu'il s'agisse de soins ou de Ricard, d'instruction républicaine ou de part de rêve), il s'agira d'une hausse de la part de travail social dont "bénéficie" le salariat : une hausse du capital variable collectivisé, en somme, et donc une baisse du taux social d'exploitation et de la part des profits. Mais à moyen et long terme, en augmentant la viabilité et la qualification du travail, il peut contribuer, en économie ouverte, à la croissance globale de la masse des profits.

4°) Tertiaire et régulation socio-économique.

On pourrait continuer longtemps à raffiner l'analyse de ce maquis informe du "tertiaire", mais il vient un moment où les buissons risquent de cacher le taillis. Si la notion de "tertiaire" recouvre bien un fourre-tout dont nous venons de détailler la diversité tant concrète que conceptuelle, il serait vain d'attribuer à quelque machiavélique opération de "brouillage idéologique" complotée dans les officines intellectuelles de la Commission Trilatérale l'idée largement répandue d'un "phénomène tertiaire", réalité globale, et massive, caractéristique du capitalisme contemporain. Car l'ensemble des activités tertiaires se caractérise bel et bien par deux composantes réelles, pour négatives qu'elles soient : non-manuelles et non-productives de plus-value (avec on l'a vu une nuance pour ce qui est des techniciens et ingénieurs). Et, dans les métropoles impérialistes, ce taillis s'est justement mis à proliférer au moment même où le capitalisme industriel accédait à un mode d'organisation du travail enfin pleinement conforme à son essence : le fordisme. Cette coïncidence nous amène à nous interroger sur le rôle global du massif tertiaire en tant que tel dans la *régulation*, c'est-à-dire dans la résolution de contradictions, économiques et sociales, exacerbées par l'accumulation capitaliste.

Tensions économiques d'abord. De la discussion précédente résulte que, mis à part les effectifs liés aux procès de travail, les tertiaires, qu'ils produisent ou pas de valeur, qu'ils accroissent ou pas la richesse sociale, qu'ils rapportent ou pas de profit, ne produisent pas de plus-value sociale : ils en vivent. Est-ce fâcheux ? Pour le capital, oui et non. Oui, en ce sens que c'est toujours ça de moins d'accumulé productivement. Non en ce sens que c'est toujours ça de *réalisé*.

On sait qu'une des contradictions du capitalisme oppose le caractère social de la production au caractère privé des unités de production. Chaque production doit être *validée* socialement. Cette validation prend la forme de l'échange contre argent, de la *réalisation* de la marchandise : M - A'. L'argent ainsi récupéré sert à acheter d'autres marchandises qui sont à leur tour ainsi validées. Sur le papier

tout peut toujours être validé. Dans la réalité, chaque marchandise accomplit un "saut périlleux". Saut d'autant moins périlleux que la demande, sous forme monétaire, préexiste à l'offre. La hausse accélérée de la productivité pousse le péril à son comble, puisque la production en volume risque à chaque instant de dépasser la demande solvable.

La forme de régulation de cette contradiction exigée par le fordisme, ce que l'on peut appeler "régulation monopoliste" (13), consiste pour une grande part en une prévalidation monétaire de l'offre, par une croissance des revenus salariaux programmée à la mesure de la croissance de la productivité. Ainsi, la part de la valeur ajoutée de la période qui correspond à la masse salariale se trouve automatiquement réalisée sans difficulté. Et celle qui correspond à la plus-value ? Et bien justement, nous venons de voir que le salaire du tertiaire était en général une part de la plus-value sociale transitant sous forme salariale, (après avoir éventuellement transité par l'impôt) c'est-à-dire figurant comme revenu monétaire, donc comme demande, *avant même que le surproduit correspondant à cette plus-value soit réalisé.*

D'autant que, comme l'ont montré différents travaux, les salaires des tertiaires, non seulement représentent qualitativement de la plus-value sociale, mais en plus excèdent en général et souvent de beaucoup la valeur de la force de travail de même qualification (14). La croissance du tertiaire moderne concurremment à la croissance du salaire indirect et à la contractualisation du salaire direct, participe donc à cette régulation de l'accumulation sans laquelle la tendance à la surproduction (relativement à la demande solvable) aurait opposé une barrière infranchissable à la production de masse (15).

Mais bien sûr, ce même résultat pouvant être obtenu par divers moyens, ce "manque à accumuler" que représente la fraction non épargnée des revenus tertiaires aurait conduit le capital à comprimer au maximum ce genre de dépense si le tertiaire n'avait pas représenté également un puissant facteur de stabilisation, *sociale* cette fois. Et c'est là qu'intervient l'autre caractéristique du tertiaire : métier "non-manuel", statut de "col blanc". La division du travail se redouble d'une division sociale, que vient sanctionner une hiérarchie salariale, des habitudes vestimentaires, et mille et uns petits détails (ne serait-ce que la façon de se faire engueuler). Entrer dans le tertiaire, ou mieux devenir fonctionnaire (fût-ce au PTT, quand on est fils de paysans), c'est le moyen de rester dans les "couches moyennes", même en devenant salarié. C'est-à-dire ne pas être un ouvrier, mais un "collaborateur", voire un fonctionnaire.

Le tertiaire tend donc à croître à la mesure des tensions sociales entre les classes polaires du mode de production capitaliste. A la jointure du prolétariat et la petite bourgeoisie, le tertiaire n'est pas sociologiquement un ouvrier, on peut donc plus facilement le convaincre qu'il est du côté du manche dans l'ordre établi. Mais si une fraction significative de la classe ouvrière se laisse convaincre qu'elle est du côté du manche, comme c'est le cas dans les sociales-démocraties d'Europe du Nord, alors le salaire, le statut, voire comme en RFA le nombre des tertiaires peut sans dommage s'effondrer au dessous des niveaux français (16).

Pour de semblables raisons, le tertiaire "archaïque" (non salarié) et les fonctionnaires tendent à proliférer dans les régions périphériques, destructurées mais non-intégrées par l'accumulation capitaliste (17) : il s'agit souvent d'une forme de chômage déguisé, qui succède à l'école

II - QUELQUES "LOIS DE DEVELOPPEMENT" DU TERTIAIRE.

De l'analyse qui précède découle tout naturellement un certain nombre de "tendances" du massif tertiaire, tendances dont on vérifie plus ou moins bien la réalisation dans la France contemporaine (18).

1°) La contradiction entre tertiaire "archaïque" et tertiaire "moderne".

Le développement capitaliste, dans les métropoles impérialistes du moins, se caractérise par une tendance à l'exclusivité des formes monopolistes par opposition aux formes archéo-capitalistes voire pré-capitalistes subsistant dans la formation sociale. La subordination croissante des fonctions sociales de l'Etat (ou de l'Eglise) à la logique de l'accumulation capitaliste, la centralisation capitaliste qui élimine de nombreux petits entrepreneurs, la concentration du capital qui démultiplie par contrepartie les "fonctions capitalistes parcellaires", toutes ces tendances générales du mode de production se traduisent par une substitution du tertiaire "moderne", salarié, au tertiaire "archaïque" des petits entrepreneurs et des professions libérales. Ce mouvement de "vases communicants" est concrètement renforcé par les exigences de l'hégémonie socio-politique : moins il y a de paysans, plus il faut d'autres couches moyennes, et d'ailleurs on recrute les secondes chez les enfants des premiers.

Ainsi, selon les recensements français ventilés en Catégories Socio-Professionnelles, la part des ouvriers a peu augmenté de 1954 à 1975 (de 33,8 à 37,7 %)(19), tandis que les exploitants agricoles ont chuté de 20,7 % à 7,6 %. Mais autour de la part globalement stable de la classe ouvrière on a assisté à un véritable pivotement des alliances de classe, vers le tertiaire :

- Les "employés" passent de 10,8 à 17,7 %.
- Les "cadres moyens" passent de 5,8 à 12,7 %.
- Les "professions libérales et cadres supérieurs" passent de 2,9 à 6,7 %.

Au sein de cette dernière catégorie, la part infime (0,6 à 0,8 %) des professions libérales reste stable, celle des professeurs quadruple, tandis que celle des ingénieurs et cadres passe de 1,9 % à 3,2 %. Or, dans le même temps, la part des "patrons de l'industrie et du commerce" chute de 12 à 7,8 %. On mesure ici la substitution des franges supérieures du "capitaliste parcellaire" aux capitalistes individuels absorbés par la centralisation capitaliste.

Le phénomène est encore plus clair dans le commerce. Alors que les "petits commerçants" passent de 1 252 000 à 913 000, les employés de commerce passent de 440 à 736 000 ! Tout se passe comme si, dans le commerce, il y avait pure *absorption* par le commerce moderne de 300 000 commerçants "archaïques".

2°) La prolifération du secteur moderne.

Naturellement, ces résultats comptables ne doivent pas faire illusion. Il n'y a pas transformation en tertiaires de l'ancienne petite bourgeoisie et de la paysannerie. Il y a d'une part régression des formes pré ou archéo-capitalistes, d'autre part prolifération *autonome* du tertiaire moderne, selon trois axes liés aux lois de la division du travail selon sous les rapports capitalistes, telles que nous les avons exposées plus haut.

- *la division "manufacturière"* du travail autonomise, à l'intérieur même des entreprises du secteur secondaire, les fonctions intellectuelles.
- *la division sociale* du travail autonomise, par rapport à ces entreprises, les activités tertiaires en un secteur tertiaire.
- l'accumulation capitaliste en général, et plus particulièrement ce processus de division du travail, exigent le développement d'un secteur spécialement affecté à la reproduction élargie des "conditions extérieures générales" du développement capitaliste (administration, enseignement, santé, etc...).

TABLEAU 1

ANNEES	1954	1962	1968	1975
SECTEUR TERTIAIRE (1) %	26,6	32,7	37,1	44,1
C.S.P. TERTIAIRES (2) %	21,1	26,1	31,1	38,7
SERVICES PUBLICS %	8,6	11,0	12,1	15,8

(1) = Salariés de : Transports, Commerces, Banques, Assurances, Services, Services Publics;

(2) = Profession libérales et cadres supérieurs + employés + cadres moyens + armée et police.

Une manière grossière d'observer ce triple mouvement de prolifération, est de repérer d'une part le développement des "activités tertiaires" (C.S.P. en col blanc), d'autre part le développement du secteur (des branches) tertiaires, enfin du secteur public (tableau 1). On remarque le parallélisme des trois progressions : comme si la division des activités alimentait en permanence la division des branches. On remarque par ailleurs le bond du tertiaire public de 68 à 75. En fait, les seules catégories socio-professionnelles croissant de plus de 8 % entre ces deux dates sont les professeurs et chercheurs et les "services médicaux et sociaux". On assiste en quelque sorte à un rattrapage du tertiaire public lié à la socialisation de la reproduction de la force de travail, concomitant à la consolidation de la régulation monopoliste de l'accumulation intensive vers cette époque.

3°) La polarisation et la prolétarianisation du tertiaire.

La polarisation des activités industrielles (déqualification du producteur direct d'une part, développement des "puissances intellectuelles" chez des agents séparés de la domination capitaliste d'autre part), polarisation que nous avons déjà évoquée en parlant du fordisme, est l'une des principales tendances du mode de production capitaliste. C'est d'ailleurs elle qui engendre la prolifération du tertiaire moderne.

./.

Mais à l'intérieur même de la sphère des activités non-manuelles, la même logique de séparation conception/exécution est à l'oeuvre. Car elle n'est inhérente ni au caractère productif, ni au caractère matériel du travail, mais elle traduit le poids des tendances proprement capitalistes dans l'organisation du travail salarié. A partir du moment où le développement et l'autonomisation des fractions fonctionnelles tertiaires du capital atteint un niveau tel que des masses considérables de travailleurs sont requises à traiter de l'information dans le but de rapporter à des capitalistes spécialisés des profits bancaires ou commerciaux, ou encore de gérer l'ordonnancement du salaire indirect (Caisses de Sécurité Sociale, etc...), la question de la compression du coût salarial se pose avec la même acuité que dans l'industrie. Si le caractère productif de telle ou telle catégorie tertiaire est plus ou moins contestable, le salaire correspondant à ces activités n'en figure pas moins, pour le capitaliste qui les emploie, au même titre de charge salariale que celui des ouvriers productifs. Dans le processus de valorisation formelle du capital bancaire ou commercial, tout comme dans la gestion du salaire indirect, la compression des coûts s'impose par la force de la concurrence ou par la contrainte budgétaire. Et cette tendance à la compression des coûts prend la forme qu'elle prend toujours dans l'organisation du travail capitaliste : parcellisation et standardisation des tâches, confiées à des travailleurs de moins en moins relativement qualifiés (donc de moins en moins capables de contester aux dirigeants la maîtrise du procès de travail, en particulier de son rythme), puis mécanisation (en l'occurrence informatisation) du travail parcellisé. Les mêmes forces coercitives de la lutte des classes et de la concurrence s'exerçant aussi bien sur les activités productives de plus-value que sur celle qui en gèrent la répartition, il n'est pas étonnant que K. Marx, qui a consacré l'essentiel de son oeuvre au capital productif classique, ait pu porter un diagnostic saisissant sur les tendances du tertiaire, qui n'atteignent le stade manifeste que de nos jours.

"Le travailleur commercial ne produit pas directement de la plus-value, mais le prix de son travail est déterminé par la valeur de sa force travail, donc par ce qu'il en coûte de la produire. Cependant l'exercice de cette force de travail comme effort, dépense d'énergie et usure, tout comme pour n'importe quel autre salarié, c'est nullement limité par la valeur de sa force de travail. Son salaire n'est donc pas nécessairement en rapport avec la masse de profit qu'il aide le capitaliste à réaliser. Ce qu'il coûte et ce qu'il rapporte au capitaliste sont des grandeurs différentes. Il lui rapporte non pas parce qu'il crée directement de la plus-value, mais parce qu'il contribue à diminuer les frais de réalisation de la plus-value, en accomplissant du travail en partie non payé. Le travailleur commercial à proprement parler appartient à la catégorie des salariés les mieux payés, de ceux dont le travail qualifié se trouve au-dessus du travail moyen. Néanmoins, avec le progrès du mode de production capitaliste, son salaire a tendance à baisser même par rapport au travail moyen. Cela est dû d'abord à la division du travail à l'intérieur du bureau ; partant il n'est besoin d'assurer qu'un développement unilatéral des facultés de travail, ce que le capitaliste obtient en partie gratuitement, puisque le travailleur forme lui-même ses aptitudes en exerçant sa fonction, et cela d'autant plus vite que la division du travail devient plus étroite. Ensuite son salaire tend à baisser du fait que la formation professionnelle, les connaissances commerciales et linguistiques, etc., en même temps que progressent la science et l'instruction publique, se répandent de façon toujours plus rapide, plus facile, plus générale, à meilleur compte, à mesure que le mode de production capitaliste oriente les méthodes d'enseignement, etc., de plus en plus vers la pratique. La généralisation de l'enseignement primaire permet de recruter les travailleurs du commerce dans les classes qui, jusque-là, en avaient été exclues, qui étaient habituées à un mode de vie plus médiocre..." (20).

Cette analyse prophétique de K. Marx sur ce qu'on peut appeler "prolétarisation" du tertiaire s'est remarquablement confirmée dans la seconde moitié du XXe siècle. Même si la division du travail à l'intérieur du tertiaire est loin d'avoir déjà atteint la "perfection" du travail industriel taylorisé, l'informatique puis la bureaucratie tendent à généraliser brutalement, toutes les tendances classiques du fordisme au cas de l'activité tertiaire. A l'intérieur des entreprises par exemple, le développement de l'informatique tend à condamner au chômage la profession des aides-comptables. En revanche se développe une polarisation massive des métiers de l'informatique : à un pôle les 20 000 ingénieurs et cadres techniques supérieurs, à l'autre pôle les 103 000 opérateurs et perforateurs. Naturellement, si au premier pôle on compte une femme pour dix hommes, en revanche, en bas de la gamme, on compte 26 000 femmes pour ... 800 hommes !

4°) La féminisation, indice de la prolétarisation.

La "*féminisation*" des emplois tertiaires est justement l'indice de la prolétarisation de ces emplois. Indice et non preuve, bien entendu : la seule preuve serait la vérification directe d'un élargissement de l'éventail des qualifications, ce qui est bien sûr exclu, la précision et la fiabilité des statistiques de qualification étant ce que l'on sait (21).

Cependant, *la féminisation est une mesure indirecte mais sûre de la prolétarisation d'un métier.* Des études (22) ont montré que l'écart considérable des salaires entre hommes et femmes (ceux-là touchant une fois et demi en moyenne le salaire de celles-ci) ne résulte pas tant d'une discrimination *directe* sur le salaire, que d'une discrimination sur la branche et la qualification de l'emploi : l'écart résiduel est minime quand on compare les salaires "à travail égal". Mais le travail n'est jamais "égal" !

Si l'on fait l'hypothèse que la même loi (selon laquelle les écarts de salaires hommes/femmes reflètent une discrimination portant sur la qualification de l'emploi) régit le marché du travail des employés, la simple comparaison de leur salaire mensuel dans le privé est significative : alors *qu'en moyenne* un homme gagne 1,5 fois ce que gagne une femme (toutes catégories confondues), l'employé de bureau ne gagne que 1,23 fois ce que gagne sa collègue, mais l'employé de commerce gagne 1,7 fois ce que gagne sa collègue ! On mesure par là l'extrême polarisation de la catégorie statistique unique "employé de commerce" (23).

Mais plus généralement, c'est la féminisation globale (à 64 %) de la catégorie socio-professionnelle des employés (24) contrastant violemment avec celle des cadres administratifs supérieurs (17 %) et des ingénieurs (4 %), qui doit attirer notre attention. Pour certains (25) cette féminisation interdirait même de parler de véritable catégorie sociale, car les employées appartiennent aussi, par le biais de leur "chef de ménage", à presque toutes les autres catégories sociales (de "cadre supérieur" à "ouvrier"). C'est oublier un point décisif : face à leur cadre supérieur ou à leur mari, le temps des femmes est approprié d'une façon spécifique, globale et sans limite : elles restent à la même place dans le rapport social Hommes/Femmes (26). De l'employée, comme de la maîtresse de maison, on n'attend pas seulement la subordination à la discipline de l'entreprise. On attend la malléabilité, la disposibilité constante, l'abandon de toute autonomie combiné avec la responsabilisation envers l'activité imposée. Ainsi, dans la "fonction capitaliste parcellaire", sans doute plus que partout ailleurs dans le salariat, le capital intègre directement à son service le rapport de "sexage".

III - DIMENSION REGIONALE DE LA POLARISATION TERTIAIRE.

Le principal résultat auquel nous sommes arrivés, c'est que la *prolifération et la polarisation des emplois tertiaires* sont deux phénomènes corréllés parce que dérivant d'une cause unique : l'accumulation capitaliste et le mouvement de division du travail qu'elle engendre. Quand les "tertiaires" étaient les prêtres et les clerc, il y en avait peu, mais ils étaient à peu près égaux. Si nous allons vers une société capitaliste tertiaire, elle sera polarisée.

Or, nous savons que ces *mêmes* lois de l'accumulation capitaliste engendrent une autre polarisation, spatiale celle-là, entre les régions, ou les nations. Qu'il y ait un rapport entre la polarisation spatiale et l'activité tertiaire, c'est une évidence de base : "La plus grande division du travail matériel et du travail intellectuel est la séparation de la ville et de la campagne" disait déjà Marx.

C'est ici que viennent se fondre les illusions de Colin Clark d'une part, de Rostow de l'autre. Il suffit en effet que les deux polarisations se recourent pour que, dans certaines régions ou nations, l'idée d'une "société tertiaire" majoritairement qualifiée prenne consistance... à condition d'oublier que "l'accumulation des puissances intellectuelles" à un pôle a pour contrepartie l'appauvrissement de la périphérie !

Qu'en est-il, à s'en tenir à l'exemple des régions françaises ?

Des travaux antérieurs (27) ont montré comment l'articulation de l'accumulation capitaliste avec la persistance et la reproduction de modes de production précapitalistes avait engendré, de 1789 à 1945, un "développement inégal" des régions françaises. Sur la base de ce damier de régions inégalement développées, le capital monopoliste a tendu, après la guerre, à mettre en place des "*circuits de branche*", avec une spécialisation régionale des différents types de travaux qui s'enchevêtrent dans la branche au stade du fordisme.

- Régions de type I, pôles directionnels financiers et technologiques.
- Régions de type II, de fabrications qualifiées (ce qui suppose un "passé industriel" : c'est le cas du Nord-Pas de Calais).
- Régions de type III qui présentent des réserves de main-d'oeuvre que l'on peut considérer comme non qualifiées et à très basse valeur de reproduction, parce qu'elles sont produites par la dissolution d'autres modes ou par le déclin d'industries obsolètes correspondant à un stade antérieur de la division du travail. S'y développent les activités de montage (Ouvriers Spécialisés).

A la limite, on pourrait même distinguer des régions de type IV, où l'exode rural a déjà été poussé si loin, que plus aucune industrialisation moderne n'est possible ("régions non-intéressées").

a) Une région "spécialisée dans le non-industriel".

La région de type I est bien sûr l'Ile-de-France et, dans une bien moindre mesure, Rhône-Alpes. La simple mise en place de ces circuits de branches concentre le tertiaire "productif" à Paris... en même temps qu'elle crée des O.S. dans tout l'Ouest et dans les régions en reconversion ! Et de fait (voir le tableau 2) c'est la région la plus tertiaire (en proportion), mais c'est d'abord celle où l'industrie est la plus développée (en valeur absolue), celle où la part de l'industrie d'équipement (28) est la plus grande, celle où, dans l'industrie (et en particulier dans l'équipement) la part des métiers productifs hautement qualifiés est la plus forte. La densité d'emplois tertiaires par rapport à la population résidente est 2,7 fois plus élevée qu'en Province. Mais, si on regarde le tertiaire lié au développement capitaliste et industriel : secteur financier, services aux entreprises, la différence devient bien plus frappante : 5 contre 2, 7 contre 3. Elle est encore plus nette quand on se restreint à la "gestion financière" et aux "Etudes et recherches". La division sociale du travail (entre les branches) polarise donc déjà la hiérarchie Paris-Provence.

TABLEAU 2

Structure des qualifications des activités tertiaires en 1975.

Régions	France	Province	Rég. Paris.	Rhône-Alpes	Nord-P.-C.	Alsace	Centre	Bretagne	Midi-Pyr.	Lang.-Rous.	Proven. C.-A.
STRUCTURE DES EMPLOIS LIES AU PROCESSUS DE TRAVAIL, DANS L'INDUSTRIE (par rapport à l'emploi total du secondaire)											
Ingé. et teq	8,3	7,0	13,5	8,5	6,2	5,9	6,6	5,8	8,2	6,5	8,9
O.Q.	37,7	38,0	36,5	36,4	35,8	35,6	39,0	41,9	39,0	42,8	46,5
O.S. + Man.	36,3	40,1	21,7	37,8	43,3	42,4	40,1	39,1	36,0	35,8	28,2
STRUCTURE DES EMPLOIS DANS LES SEULES INDUSTRIES D'EQUIPEMENT (par rapport à l'emploi de ces industries)											
Ingé + Tec.	13,3	10,3	21,2	12,0	10,1	8,4	8,8	8,7	17,7	11,1	15,8
Admin.	17,7	14,5	26,1	17,2	14,4	13,7	13,0	12,9	21,2	24,1	17,8
O.Q.	33,4	34,3	31,0	34,1	39,8	34,7	31,8	36,0	33,0	29,8	48,7
O.S + Man.	35,5	40,8	21,6	36,7	35,7	43,1	46,3	42,4	27,9	34,8	17,7
STRUCTURE DU TOTAL DES EMPLOIS TERTIAIRES DE L'INDUSTRIE											
Ingé + C. sup	18,3	15,4	24,0	16,5	15,2	17,1	15,1	14,3	15,4	16,1	18,5
Tec + C. Moy	41,5	42,3	40,0	43,0	39,8	37,1	42,1	44,0	42,6	43,3	45,3
Employés	40,2	42,3	36,0	40,5	45,0	45,8	42,8	41,7	42,0	40,6	36,2
STRUCTURE DES DIFFERENTES QUALIFICATIONS DANS L'EMPLOI TOTAL DU SECTEUR TERTIAIRE											
Sup.	11,0	9,7	14,5	10,7	9,0	11,4	8,6	9,4	10,7	10,7	10,9
Moy.	22,0	22,3	21,4	22,8	21,7	20,7	21,4	23,0	24,0	23,0	21,4
Emp.	46,7	46,4	47,2	45,7	46,4	45,3	48,0	44,6	46,1	45,5	47,2
PARTS DES DIFFERENTES CATEGORIES TERTIAIRES DANS L'EMPLOI TOTAL DE LA REGION											
Sup.	5,6	4,6	9,1	5,1	4,2	5,5	4,0	4,5	5,3	5,9	6,7
Moy.	11,3	10,7	13,4	10,9	10,0	10,1	9,9	11,0	11,8	12,8	13,2
Emp.	24,0	22,4	29,7	21,8	21,4	22,0	22,3	21,30	22,6	25,2	29,1
STRUCTURE DES EMPLOIS TERTIAIRES DU SECTEUR « NON MARCHAND » (Administration, éducation, etc...), par rapport à l'emploi total de ce secteur.											
Sup.	15,6	14,5	18,9	16,8	14,0	18,8	12,0	13,9	16,3	16,6	15,6
Moy.	27,2	29,0	21,9	30,0	31,7	27,8	26,0	29,3	29,7	27,6	23,5
Emp.	44,1	43,1	47,4	39,1	42,7	38,7	46,5	43,9	41,1	42,8	46,0

Mais il en est de même lorsqu'on se tourne vers la division "manufacturière" du travail, dans les branches, c'est-à-dire vers la *structure des qualifications*. La surqualification relative (29) des "cols blancs" est de + 24 à Paris, partout ailleurs elle est négative ou nulle.

La racine du phénomène est, bien sûr, dans la division du travail à l'intérieur du processus productif. Si on compare, dans l'industrie, la part des ingénieurs et techniciens et celle des O.S., entre Paris et la Province, on voit qu'elle est deux fois plus forte, pour la première, à Paris, et deux fois plus faible, pour la seconde. L'indice de surqualification relative atteint la valeur + 112, et + 160 pour la seule industrie d'équipement ! La structure des qualifications de tertiaire s'impose alors de proche en proche à partir de ce foyer. La surqualification relative est encore de + 46 pour le tertiaire interne à l'industrie, de + 30 pour le tertiaire externe. Remarquons qu'en ce qui concerne les seuls "services non marchands" (où pourtant les impératifs d'égalité d'accès aux services publics devraient imposer une certaine uniformisation) on trouve encore une surqualification relative de + 22.

Que la surqualification relative soit beaucoup plus marquée pour le tertiaire interne que pour le tertiaire externe est tout à fait logique mais *fort inquiétant pour l'avenir de la polarisation tertiaire*. Si on regarde en effet les choses de plus près, on constate que, même pour le secteur tertiaire "pur", la différence des qualifications vient surtout de ce que sont concentrées à Paris les branches tertiaires les plus qualifiées, les plus "directionnelles", et non pas tant d'une division du travail *au sein* de ces branches. C'est que la division du travail *au sein* de ces branches tertiaires elles-mêmes n'est pas (*pas encore*) très développée.

En ce sens, on peut dire que le développement du *secteur tertiaire* n'a pas encore commencé à produire ses effets polarisants : ils sont à venir.

Mais d'ores et déjà, on doit bien constater, dans l'échantillon des régions étudiées, que la région Centre, qui a vu les premières opérations de "décentralisation tertiaire" a une structure de tertiaire externe comportant à la fois la plus petite part d'emplois qualifiés et la plus grosse part d'emplois déqualifiés. La déqualification relative y atteint déjà le niveau - 24 ! Les "usines-pirates à O.S. du tertiaire" sont déjà là !

b) Le destin des vieilles régions industrielles.

Elles sont représentées dans notre échantillon par trois régions : *Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-calais, Alsace*, dont la structure des activités primaire/secondaire/tertiaire est semblable. L'analyse des C.S.P. tertiaires révèle pourtant une légère déqualification relative de l'Alsace, un peu plus prononcée pour Rhône-Alpes, mais elle atteint un niveau record pour le Nord.

La seule différence importante dans la structure des activités est le poids anormalement faible de l'Équipement dans le Secondaire du Nord. Ce trait caractérise cette région comme un ancien centre industriel obsoléscent : la *région Nord* apparaît typiquement comme une région de type II, une région spécialisée dans la fabrication industrielle. C'est la région industrielle où les ouvriers qualifiés et les techniciens sont les plus nombreux dans l'industrie d'équipement.

En revanche, ce type d'industrialisation engendre un tertiaire régional assez peu qualifié, inférieur à la moyenne : et c'est ce que nous constatons dans le Nord, où il est moins qualifié que dans les deux autres régions industrielles et dans les régions "non-intégrées ensoleillées", à peine plus que dans les régions intégrées de type III (Centre, Bretagne).

Reste à expliquer la bonne qualification relative de l'Alsace, supérieure à celle de Rhône-Alpes.

Ce paradoxe renvoie à l'histoire spécifique de l'Alsace, qui n'a connu que récemment la spécialisation interrégionale dans le cadre de l'Hexagone. Du point de vue de "l'ancien tissu industriel", elle était équivalente à la région lyonnaise, mais est restée relativement plus autonome. Mais Rhône-Alpes distance l'Alsace (du double, en densité) dans la branche "Études et Conseils aux entreprises", qui confère à la première, conjointement avec le rayonnement de ses sièges, un statut de métropole superrégionale.

c) Le destin des anciennes régions agricoles.

D'après notre typologie théorique, deux grands destins sont possibles pour les anciennes régions agricoles ; soit l'intégration aux circuits de branches extérieurement dominés, avec une spécialisation dans le montage déqualifié (région III), soit la poursuite de l'exode rural sans industrialisation (région IV).

Dans notre échantillon, le *Centre et la Bretagne* symbolisent deux degrés de l'intégration. Le Centre est déjà très industrialisé : c'est même l'exemple type de la "déconcentration industrielle" de la région parisienne, la part des industries d'Équipement y est record pour la Province. Mais la structure productive dans ces industries y est aussi la plus mauvaise (le moins d'ingénieur, le plus d'O.S.).

Il ne faut pas alors s'étonner que, pour l'ensemble des C.S.P. en col blanc, le Centre ait une déqualification relative presque aussi mauvaise que le Nord. Par comparaison, la *Bretagne*, aussi tertiaire, bien plus agricole, moins industrielle, apparaît aussi... beaucoup plus qualifiée quant à son tertiaire ! L'explication, c'est que justement la division capitaliste du travail a touché la Bretagne avec retard.

Mais la structure des emplois dans les industries d'équipements s'aligne sur la pyramide caractéristique des régions de type III (peu d'ingénieurs, beaucoup d'O.S.), alors que la structure dans l'ensemble de l'industrie bretonne reste encore caractéristique de la petite industrie à caractère artisanal (plus d'ouvriers qualifiés que d'O.S.).

Les tenants des thèses conjuguées de Rostow et de Colin Clark, qui espèrent un "décollage industriel" suivi d'une tertiarisation post-industrielle, région après région, devraient réfléchir à cet exemple. Si l'industrialisation doit s'y poursuivre comme elle l'a fait jusqu'ici, la Bretagne "rattrapera" sans doute le degré d'industrialisation du Centre... mais ce sera sur la base d'une déqualification relative de son tertiaire.

A moins... à moins que, ne soit possible la mise en place de *circuits de branches entiers, centrés dans la région* elle-même.

Or nous avons un exemple de ce qui est possible : la région *Midi-Pyrénées*. Celle-ci, bien que plutôt de type IV (si l'on considère ses flux migratoires) présente une assez bonne qualification tertiaire, ce qui n'a rien de remarquable, nous le verrons, dans le Midi, mais surtout elle présente une forte qualification de son tertiaire interne à l'industrie : la part des techniciens et ingénieurs y talonne Rhône-Alpes. L'explication est évidente : c'est le poids de l'industrie aéronautique.

On peut cependant se demander pourquoi cet effet ne joue pas en ce qui concerne la Bretagne, où l'électronique aurait pu jouer le rôle de l'aérospatiale. Rennes a d'ailleurs le profil socio-professionnel de Toulouse.

Une raison, me semble-t-il, c'est que, dans les deux cas, la régulation sociale de ces régions dominées supposait un flux constant de jeunes émigrants. Mais alors qu'en Bretagne c'était un flux d'émigrants non qualifiés, en Midi-Pyrénées, comme dans le Midi Méditerranéen, c'était un flux d'émigrants plus qualifiés (au moins par l'enseignement primaire et secondaire). Le circuit de branche mis en place dans la phase de l'intégration est un peu à l'image du type d'émigration dans la phase précédente.

Là encore, ce phénomène est assez inquiétant pour l'avenir, car en tout état de cause la Région Parisienne continuera à "pomper" des employés tertiaires au sud, et le capital français à employer sur place les ex-paysans bretons comme ouvriers. Seule une politique extrêmement volontariste, profonde et prolongée, opérant sur l'ensemble du tissu social peut donc significativement élever la qualification du tertiaire de l'Ouest, en permettant d'y implanter des circuits de branche complets. Mais le plus probable, c'est que les centres de recherche se développeront dans le Sud (en Provence-Côte d'Azur) et les centres de fabrication et de montage dans le Nord et l'Ouest.

d) Les "régions ensoleillées" : déjà "Post-Industrielles" ?

Ces dernières remarques attirent notre attention sur les régions qu'on serait tenté de qualifier de type IV, (par le poids de leur agriculture, leur faible industrialisation, la désertification - ou la crise imminente - de leur campagne, etc), mais qui frappent par leur densité et leur qualité tertiaire : Languedoc-Roussillon et Provence-Côte-d'Azur. Leur tertiaire y apparaît à tous points de vue équilibré, et même souvent surqualifié.

Deux des raisons déjà invoquées se retrouvent ici : ces régions étant moins "intégrées" connaissent moins la polarisation capitaliste, la généalogie de leur tissu urbain en fait des régions d'émigration qualifiée. Les lycées et les universités y servent souvent, comme dans le Mezzogiorno italien, d'aires de stockage de chômeurs déguisés, issus de la petite bourgeoisie traditionnelle.

Ces deux raisons se conjuguent pour engendrer un type bien particulier de prolifération tertiaire, qui n'a rien à voir avec la prolifération du tertiaire capitaliste développé de la Région Parisienne : mais au contraire avec le type de

tertiaire, souvent parasitaire voire clientélaire, des pays et régions dominés. Le tertiaire italien ou grec, par opposition au tertiaire anglo-saxon ou allemand.

Cependant, il serait erroné de voir ce tertiaire méridional un simple camouflage du chômage latent, en particulier du chômage des diplômés. Au moins en partie, ce tertiaire correspond à une véritable division interrégionale du tertiaire moderne : tourisme, santé, etc.

Mais il y a mieux. En Provence-Côte-d'Azur, on s'aperçoit que la surqualification relative de son tertiaire touche même le tertiaire du secondaire, et de façon particulièrement nette celui de l'industrie d'équipement : le rapport *Ingénieurs/O.S.* atteint des niveaux parisiens !

Bien sûr, le résultat est beaucoup moins brillant quand on rapporte la part des emplois hautement qualifiés de l'industrie... à la population active régionale! Mais quand même, il faut reconnaître que la décentralisation des emplois hautement qualifiés de l'industrie sur la Côte d'Azur est maintenant sensible statistiquement (on pense à l'établissement I.B.M. de La Gaude).

Deux tissus tertiaires se superposent donc dans ces régions méditerranéennes: celui d'une région sous-développée (c'est-à-dire développé de façon difforme par la domination externe), et un tertiaire capitaliste très moderne et qualifié : tourisme moderne, centres de santé spécialisés, recherche universitaire et même industrielle.

N'assisterait-on pas à un phénomène semblable à la croissance du "Nouveau Sud" américain, qui s'accompagne de la poursuite de l'exode de main-d'oeuvre peu qualifiée vers les régions industrielles du Nord-Est, de la création d'usines dans le Sud pour une main d'oeuvre peu syndiquée et à bas salaire, mais en même temps d'un solde migratoire de main-d'oeuvre hautement qualifiée du Nord-Est vers le Nouveau Sud ?

Si c'est le cas, il faut étudier avec la plus grande attention les flux géo-socio-démographiques, pour éviter l'illusion d'un passage direct de ces régions d'un stade "pré-industriel" au stade "post-industriel". En réalité, il semble plutôt que le tertiaire moderne qui s'installe en Languedoc-Roussillon achève de ruiner le tertiaire et le primaire local, bloque le développement du secondaire, contraint la jeunesse à l'exode, alors que les emplois tertiaires modernes sont occupés par des immigrants (qui sont d'ailleurs parfois d'anciens occitans de retour au pays).

Et en tout état de cause, les emplois hautement qualifiés, même industriels, ne sont pas forcément des emplois décisionnels.

g) Mise en perspective.

Ainsi, la même loi d'airain qui développe en Ile-de-France une société dite "post-industrielle" développe dans le Centre et l'Ouest français un prolétariat d'O.S. déqualifiés. Il en est de même à l'échelle mondiale : la Suisse ou la Californie "post-industrielles" ne sont que l'envers d'une médaille dont on trouve le revers chez les ouvriers agricoles d'Amérique Latine ou les fourmies de l'électronique du Sud-Est Asiatique. Même si un tertiaire moderne se développe aussi dans les régions "périphérique", il s'agit d'un tertiaire déqualifié qui submerge le vieux tertiaire qualifié, celui des clercs et des notables.

Seuls échappent quelque peu à cette déqualification tertiaire les pôles industriels les plus autonomes (Rhône-Alpes, Alsace) ou les centres de certains circuits de branche (Toulouse), et les régions méditerranéennes, soit que le poids du tertiaire archaïque, moins touché par la division capitaliste du travail, y reste prépondérant, soit que s'y installent des centres tertiaires hautement qualifiés et délocalisés pour des raisons climatiques (centres de soins, mais aussi centres de recherche). Mais quand on se situe dans une perspective dynamique, en étudiant l'évolution des CSP tertiaires de 1962 à 1975, on constate que la tertiarisation croissance de *toutes* les régions, loin de les égaliser, creuse leur différence. La Région Parisienne double sa surqualification relative, la Bretagne perd sa surqualification relative, Rhône-Alpes qui était à la moyenne nationale devient relativement déqualifiée, seule Languedoc-Roussillon reste stable ! Les thèses du "retard à la tertiarisation", ou celles qui ne mettent en avant que la désécialisation interrégionale *entre branches* (en oubliant la spécialisation croissante *entre qualification* !) sont ainsi battues en brèche.

TABLEAU 3

L'EVOLUTION DE LA SURQUALIFICATION RELATIVE

REGION	1962			1975			Surqualification relative			
	CS	CM	E	CS	CM	E	CS/E		CM/E	
							62	75	62	75
France	4	7,8	12,4	6,7	12,7	17,7				
Ile de France	7,4	12,4	20,8	11,3	16,9	24,0	+ 10	+ 24	- 5	- 2
Rhône-Alpes	3,7	7,6	11,5	6,2	12,9	17,5	0	- 7	+ 5	+ 3
Languedoc-Roussillon	3,3	7,3	10,2	6,2	12,0	16,1	0	0	+ 14	+ 3
Bretagne	2,2	5,1	6,3	4,8	10,7	12,9	+ 8	- 1	+ 27	+15

CS : Cadres Supérieurs - CM : Cadres Moyens - E : Employés.

La tertiariisation de la société est la soeur jumelle de la polarisation interrégionale, elles dérivent d'une cause unique : la forme de la division du travail imposée par l'accumulation capitaliste.

EN GUISE DE CONCLUSION

Loin d'annoncer un âge nouveau, l'arborescence du tertiaire moderne dans nos métropolites impérialistes, et même le développement d'un tertiaire qualifié dans certaines régions, n'est donc qu'une expression partielle et unilatérale des lois permanentes de l'accumulation capitaliste (concentration, centralisation du capital, dépossession du savoir-faire des producteurs directs, etc...), le revers de la médaille étant l'industrialisation déqualifiée de la périphérie interne et externe des métropolites.

Le blocage actuel de l'accumulation dans la crise générale du fordisme interdit donc la poursuite autonome du développement du tertiaire (30). Pire, l'entrée du fordisme dans le tertiaire lui-même (grâce à la bureaucratie) remettra en cause, selon le rapport Nora-Minc, 30 % des emplois de bureau. Il est cependant raisonnable de penser que le capitalisme multipliera, pour assurer la permanence du rapport salarial en attendant la découverte de nouveaux axes de développement, les emplois de tertiaire "bidon", à statut précaire et faiblement à la charge des employeurs privés. Il n'est pas impossible d'ailleurs que l'absorption par le salariat de nouvelles sphères de l'activité domestique, donc un nouveau développement du secteur tertiaire, soit l'un des ingrédients de la sortie capitaliste de la crise.

Si donc l'accès à l'ère post-industrielle promise par les apologistes du capitalisme apparaît comme une fantasmagorie, les marxistes auraient le plus grand tort de sous-estimer la mutation du salariat que représente la prolifération des tertiaires. De l'intérimaire - OS à l'intérimaire employée, nous allons inexorablement vers un éclatement du "sujet révolutionnaire" incarné par l'Ouvrier Professionnel cher à Gramsci ou "l'Ouvrier-Masse" cher au "vieil opéraïsme". Il serait absurde de décréter l'émergence d'un "nouveau sujet" : le "prolétaire en blouse blanche" du Commissariat à l'Energie Atomique ou "l'employé vaguement occupé". La question décisive qui est aujourd'hui posée est la suivante : comment peut se souder en une force de transformation de la société un conglomerat salarial totale-

ment éclaté, dont les rapports à la production sont les plus divers, dont le mode d'exploitation repose tantôt sur l'extorsion de la sueur et du sang, tantôt sur l'ultra-spécialisation du savoir, tantôt sur la récupération au service direct du capital du dressage séculaire des femmes à soumission souriante, tantôt sur la mobilité le plus débridée, etc...

Les tendances générales du capital, loin de dresser en face de lui la haute figure d'un fossoyeur à la conscience claire et aux bras d'acier, engendre une luxuriance de catégories et de statuts, aux traditions, aux cultures, aux idéologies, aux aspirations les plus variées. Pour le marxisme classique c'est un drame. Mais pour qui voudra bien rompre avec l'imagerie des bastions rouges, n'est-ce pas plutôt une richesse ?

A. LIPIETZ

NOTES

- 1) Où domine en France la petite production marchande, plus ou moins intégrée au capital monopoliste (voir LIPIETZ [1977a])... et flanquée de son propre tertiaire.
- 2) Voir JUILLET [1972].
- 3) Je m'appuie ici sur l'analyse généalogique de l'ACRES [1973].
- 4) En fait, les marchands et banquiers ont préexisté au capitalisme industriel. Mais le développement de ce dernier, son hégémonie sur tout autre mode de produire, ont changé leur nature fonctionnelle.
- 5) Selon la judicieuse formule de G. DUMENIL [1975].
- 6) Pour un survol des nombreux travaux sur la division capitaliste du travail et le développement du fordisme, voir LIPIETZ [1979].
- 7) MARX, Le Capital, l.1, t.2, p.50.
- 8) Attention ! N'est pas nécessairement improductif le travail dont le produit sera finalement payé par de la plus-value ! L'ouvrier qui construit une Rolls-Royce est tout aussi productif que celui qui produit une R 4 ou un poids lourd. Car son travail s'échange contre le capital variable de l'industrie automobile.
- 9) Sur la théorie de la valorisation du capital formel, voir LIPIETZ [1977b]).
- 10) Dans une économie ouverte, un pays peut se spécialiser dans cette forme de capitalisme, et les profits dégagés lui permettent de se procurer des richesses à l'étranger (cas de la Grande-Bretagne, de la Suisse, du Liban...).
- 11) Là encore, une métropole impérialiste peut se spécialiser dans la Recherche et Développement et l'ingénierie, ce qui lui permet de s'approprier des richesses produites ailleurs. A la différence du tertiaire de circulation, ce tertiaire participe indirectement à la production de richesses. Mais inversement il semble parfois ne pas participer à la production de profit privé (cas de la "R and D"). En fait, les chercheurs permettent aux entreprises qui les emploient de capter des "plus-values extra" par leur plus grande productivité.
- 12) Voir la magistrale étude de C. ANDRE et R. DELORME [1979].
- 13) Voir LIPIETZ [1977b] et [1979].
- 14) C'est du moins le cas en France. Voir BAUDELLOT, ESTABLET, MALEMORT [1974].
- 15) Pour les mêmes raisons, le niveau atteint par la part du tertiaire contribue à expliquer le caractère inflationniste de la crise actuelle. C'est ce que montre, en s'appuyant sur la théorie de la régulation monopoliste évoquée ici, le travail considérable de DE LAVERGNE et CHATELLET [1979].

- 16) Voir les comparaisons internationales chez DE LAVERGNE et CHATELLET [1979].
- 17) Dans le cas de la France, il s'agit des régions méditerranéennes (voir LIPIETZ [1978]).
- 18) Outre les articles de ce numéro, on se réfèrera avec profit, pour ce qui est des chiffres et des analyses détaillées, à l'article de L. THEVENOT [1977], à la somme de DE LAVERGNE et CHATELLET [1979] et, en ce qui concerne le déploiement interrégional, à LIPIETZ [1978].
- 19) En rajoutant les ouvriers agricoles on constate une légère décroissance.
- 20) K. MARX, Le Capital, 1.3, t.6, p.309.
- 21) Il n'y a qu'un seul niveau dans la nomenclature pour les employés, contre 3 ou 5 pour les ouvriers.
- 22) Voir CHARRAUD et SAADA [1974].
- 23) L. THEVENOT cite encore un exemple direct. Dans le commerce, les "caissiers occupant un emploi du bureau" diminuent au rythme de 1 % l'an, les emplois déqualifiés de caissière augmentent de 7,1 % de 68 à 75, pendant que se développe la couche de leurs surveillants, classés parmi les "cadres administratifs moyens".
- 24) La seule CSP encore plus féminisée est, bien entendu, celle des "personnels de service" (78 %) !
- 25) Voir BAUDELLOT, ESTABLET, TOISIER [1979]. Il est vrai que dans ce livre, en réponse, à la question "qui travaille pour qui ?", on escamote tout simplement le travail domestique des femmes...
- 26) Rapport que C. GUILLAUMIN [1978] appelle "sexage". Sur la part de "sexage" qui entre dans le travail des employées, voir la significative interview de grévistes d'un ministère, "Frappe et tais-toi", Paris Pris n°12, 1979.
- 27) Voir LIPIETZ [1977a]. Les chiffres qui suivent sont tirés de LIPIETZ [1978].
- 28) On appelle ainsi les industries typiquement fordistes : automobile, mécanique, électro-mécanique, aviation...
- 29) J'appelle ainsi le rapport de la catégorie la plus qualifiée d'une région à la catégorie la moins qualifiée, divisé par le même rapport au niveau national. J'obtiens ainsi un nombre supérieur à 1, par ex. 1,05, s'il y a relativement plus de cadres supérieurs que d'employés que la moyenne nationale dans telle région. Je dis alors que l'indice de la région est + 5.
- 30) Sauf dans les métropoles qui glisseraient vers un rang plus élevé dans la nouvelle division internationale du travail, ce qui ne semble pas être le cas de la France.

BIBLIOGRAPHIE

ACRES [1973].

"La formation des activités tertiaires", Travaux et Recherches de Prospective, n°45, La Documentation Française.

ANDRE C. et DELORME R. [1979]

L'évolution des dépenses publiques en longue période et le rôle de l'Etat en France : une interprétation, tome II, rapport CEPREMAP/CORDES, polygraphié.

BAUDELOT C., ESTABLET R., MALEMORT J. [1974].

La petite bourgeoisie en France, F. Maspéro.

BAUDELOT C., ESTABLET R., TOISIER J. [1979].

Qui travaille pour qui ?, F. Maspéro

CHARRAUD A. et SAADA K. [1974].

"Les écarts de salaire entre hommes et femmes", Economie et statistiques, n°59.

DE LAVERGNE F. et CHATELLET J. [1979].

"Activités tertiaires et inflation", Travaux et Recherches de Prospective n°77, La Documentation Française.

DUMENIL G. [1975].

La position de classe des cadres et employés, Presses Universitaires de Grenoble.

GORZ A. [1973].

Critique de la division du travail, Seuil.

GUILLAUMIN C. [1978].

"L'appropriation des femmes", Questions Féministes n°2, ed, Tierce

JUILLET A. [1972].

"La place des transports dans l'économie capitaliste", La vie urbaine n°3.

LIPIETZ A. [1977a].

Le Capital et son espace, F. Maspéro.

LIPIETZ A. [1977b]

Approches de l'inflation : tome I. Rapport CEPREMAP/CORDES, en collaboration avec J.P. BENASSY, R. BOYER, R.M. GELPI, J. MISTRAL, J. MUNOZ et C. OMINAMI, polygraphié.

LIPIETZ A. [1978].

"La dimension régionale du développement du tertiaire", Travaux et Recherches de Prospective n°75, La Documentation Française.

LIPIETZ A. [1979].

Crise et inflation, pourquoi ? t.I, F. Maspéro.

MARX K.

Le Capital, Editions Sociales.

TERRAY E. [1973].

"Travailleurs productifs et improductifs : leur appartenance de classe"
Contradiction n°3, Bruxelles.

THEVENOT L. [1977].

"Les catégories sociales en 1975 : l'extension du salariat" Economie et Statistiques n°91.